

Rapport Administratif



MUNICIPALITÉ DE
CASSELMAN
MUNICIPALITY

Titre : Demande de support – Groupe Promotion du Leadership le Développement Communautaire

Numéro de rapport : GR-10-2025

Date : 20 mai 2025

Documents justificatifs :

A – Présentation – Délégation du 20 mai 2025

B – Document d'incorporation

Soumis par : Sébastien Dion, Greffier

Recommandation(s)

Que le Conseil accuse réception du rapport administratif GR-10-2025 ; et

Approuve la demande de support du Groupe Promotion du Leadership le Développement Communautaire incluant les éléments suivants :

- Reconnaître le PLDC comme une organisation clé œuvrant à l'intégration des immigrants francophones à Casselman.
- Faciliter l'accès à des contacts essentiels dans divers domaines, susceptibles de soutenir les initiatives du PLDC.
- Accompagner le PLDC dans ses démarches de recherche de financement auprès des instances gouvernementales, des organismes privés et des partenaires notamment en fournissant une lettre de support lorsque la Municipalité juge que l'initiative mérite d'être supporté.
- Inclure le PLDC sur la liste d'entente pour la location d'un bureau à tarif réduit, permettant d'offrir un point de contact dédié aux nouveaux arrivants.

Recommendation(s)

That Council acknowledges the reception of administrative report GR-10-2025; and

Approves the request for support of the Promotion of Leadership for Community Development Group including the following elements:

- Recognize the PLCD as a key organization working toward the integration of Francophone immigrants in Casselman.
- Facilitate access to key contacts in various sectors that can support PLCD's initiatives.
- Support PLCD in its efforts to secure funding from government bodies, private organizations, and partners, notably by providing a letter of support when the Municipality deems the initiative worthy of endorsement.
- Include the PLCD on the agreement list for reduced-rate office rental, enabling the provision of a dedicated contact point for newcomers.

Objectif

Ce rapport présente une récente demande de support reçu par l'organisme Promotion de Leadership le Développement Communautaire (PLDC).

Analyse

Le groupe PLDC est une organisation communautaire enregistrée dont le mandat est d'accompagner et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants francophones. Il poursuit les objectifs suivants:

- Briser l'isolement des familles immigrantes.
- Faciliter l'accès à l'information et aux services.
- Favoriser le bien-être parental et familial.
- Renforcer les liens communautaires dans Casselman et dans les villages environnants.
- Organiser les activités de foire culturelle et d'entrepreneuriat.
- Offrir le tutorat aux jeunes de la communauté immigrante francophone

Le document d'incorporation du PLDC (Annexe B) confirme que l'organisme poursuit les objectifs mentionnés précédemment. Cela dit, son mandat demeure très large et dépasse le cadre de l'intérêt municipal. C'est pourquoi la Municipalité a précisé au groupe que tout soutien éventuel, si approuvé, serait strictement limité aux actions visant à favoriser l'intégration des immigrants francophones à Casselman, et non à des initiatives ayant pour but d'améliorer les conditions de vie dans des pays en développement.

Depuis son incorporation en 2020, le PLDC souligne son évolution et insiste sur sa priorité actuelle et exclusive : soutenir l'inclusion des immigrants francophones dans la communauté locale, en particulier les points a à h de son document d'incorporation, avec un accent particulier sur le point b. L'organisme précise que les points i à l de son document d'incorporation concernent des projections à long terme, dans l'éventualité de l'ouverture de bureaux annexes à l'international.

Les demandes du groupe incluses dans la résolution sont détaillées ci-bas :

Demande	Impact / Opinion administrative
Reconnaître le PLDC comme une organisation clé œuvrant à l'intégration des immigrants francophones à Casselman.	Cette reconnaissance est plutôt symbolique. L'organisme sera considéré comme une ressource locale vers laquelle la Municipalité pourra, au besoin, orienter certaines demandes du public qui relèvent davantage de leur mandat que du nôtre.
Faciliter l'accès à des contacts essentiels dans divers domaines, susceptibles de soutenir les initiatives du PLDC.	Il s'agit d'une pratique courante avec les organismes locaux. Ceux-ci sollicitent parfois la Municipalité afin d'obtenir des liens vers des sources de financement ou des contacts susceptibles de favoriser leur développement. Par exemple, lorsque nous recevons un avis annonçant l'ouverture prochaine du Programme de subvention aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés (Fond provincial), nous en informons le Club 60, qui dépose ensuite sa demande de manière autonome. La contribution municipale dans ce cas est la même que celle accordée aux autres organismes locaux.
Accompagner le PLDC dans ses démarches de recherche de financement auprès des instances gouvernementales, des organismes privés et des partenaires notamment en	La contribution municipale est la même que celle accordée aux autres organismes locaux présentement. C'est-à-dire que nous sommes ouverts à fournir une lettre de support pour des projets dont la Municipalité juge que l'initiative mérite d'être supportée. Par exemple, la Municipalité soutient généralement les demandes de financement liées à des événements communautaires, ce qui s'inscrit également dans les objectifs de son plan

fournissant une lettre de support lorsque la Municipalité juge que l'initiative mérite d'être supportée.	stratégique. Évidemment, la Municipalité ne rédige pas de demandes de subvention pour un organisme, car nous n'offrons pas ce service.
Inclure le PLDC sur la liste d'entente pour la location d'un bureau à tarif réduit, permettant d'offrir un point de contact dédié aux nouveaux arrivants.	Étant donné que les locaux du 750, rue Principale, sont actuellement occupés à pleine capacité, le PLDC pourrait être inscrit sur une liste d'attente advenant la libération d'un espace.

En sommes, les demandes du PLDC nous semblent raisonnables, car elles impliquent peu de ressources municipales et reflètent nos relations actuelles avec les organismes locaux en général.

Impact Financier

Détail	Budget approuvé	Dépenses encourues à ce jour	Dépenses projetées pour ce projet	Variance
S/O	0	0.00	0	0

Cette demande particulière n'entraîne aucun impact financier. Lors de la réunion du Conseil tenue le 29 avril 2025, deux contributions ont été approuvées : un don de 1 000 \$ ainsi que la mise à disposition de la salle communautaire Deguire, afin de soutenir le lancement officiel des activités de l'organisme prévu pour le 2 août 2025.

Références

Plan Stratégique - Piller du bien-être communautaire

- Action d'encourager les groupes communautaires à organiser des événements et des activités qui améliorent la santé globale et favorisent la cohésion sociale en augmentant la capacité des groupes communautaires à planifier et gérer des événements et des activités.
- Action de préserver la culture franco-ontarienne en faisant preuve d'inclusion et en favorisant la diversité en établissant des partenariats avec des groupes communautaires qui partagent des objectifs similaires.

Autres Options

Le Conseil peut accepter partiellement la demande.

Le Conseil peut refuser la demande de support.

Approbation, Yves Morrissette, Directeur Général

